



Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 17186:2011

### **Cuir - Essais physiques et mécaniques - Détermination de l'épaisseur du revêtement de surface (ISO 17186:2011)**

Leather - Physical and mechanical tests -  
Determination of surface coating  
thickness (ISO 17186:2011)

Leder - Physikalische und mechanische  
Prüfungen - Bestimmung der Dicke der  
Oberflächendeckschicht (ISO 17186:2011)

12/2011



## **Avant-propos national**

Cette Norme Européenne EN ISO 17186:2011 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 17186:2011.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE <sup>ILNAS-EN ISO 17186:2011</sup> **EN ISO 17186**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD

Décembre 2011

ICS 59.140.30

Remplace EN ISO 17186:2002

Version Française

**Cuir - Essais physiques et mécaniques - Détermination de  
l'épaisseur du revêtement de surface (ISO 17186:2011)**

Leder - Physikalische und mechanische Prüfungen -  
Bestimmung der Dicke der Oberflächendeckschicht (ISO  
17186:2011)

Leather - Physical and mechanical tests - Determination of  
surface coating thickness (ISO 17186:2011)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 14 décembre 2011.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**

| Sommaire          | Page |
|-------------------|------|
| Avant-propos..... | 3    |

## Avant-propos

Le présent document (EN ISO 17186:2011) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 289 "Cuir", dont le secrétariat est tenu par l'UNI, en collaboration avec l'IULTCS "Union internationale des sociétés de techniciens et chimistes du cuir".

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2012, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2012.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN ISO 17186:2002.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.